

# L'ACCOMPAGNEMENT VIA FRANCE VAE

## Public concerné

L'accompagnement via la plateforme France VAE s'adresse aux personnes souhaitant obtenir une certification par le biais de la VAE, quelle que soit sa situation :

- Salarié du secteur privé
- Demandeur d'emploi
- Bénévole
- Aidant familial

Pré-requis : disposer d'une expérience significative en lien avec la certification visée

## Objectifs

Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ont pour objet l'acquisition :

- d'une **certification professionnelle** parmi celles enregistrées dans un répertoire spécifique,
- ou d'un **bloc de compétences d'une certification** enregistrée dans ce répertoire (cas de validation partielle). Dans ce cas, le candidat peut acquérir les connaissances et aptitudes manquantes en effectuant un complément de formation ou en complétant son expérience professionnelle.

## Déroulement

Suite à votre choix de mon organisme en tant qu'AAP (Architecte Accompagnateur de Parcours), je réalise avec vous un **rendez-vous pédagogique par téléphone**. Ce moment est l'occasion de faire connaissance et prévoir le démarrage de votre accompagnement.

L'accompagnement au Dossier de faisabilité consiste à :

- faire une analyse de votre expérience et d'un poste en particulier,
- compléter le livret de faisabilité et le déposer sur la plateforme France VAE

L'accompagnement au Dossier de validation permet de :

- choisir les activités les plus pertinentes à présenter dans le livret,
- rédiger le dossier selon le niveau de détail attendu,
- apporter des éléments de preuves probants (annexes).

La préparation à l'Oral sert à :

- connaître les exigences du jury,
- savoir présenter son parcours et son dossier,
- s'entraîner à travers une simulation d'entretien.

La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) est un dispositif permettant d'obtenir le diplôme correspondant à son niveau de compétences.

Faire une VAE, c'est :

- obtenir une reconnaissance officielle de son expérience et pouvoir évoluer plus facilement ensuite.
- prendre conscience des connaissances et savoir-faire développés à travers son parcours personnel et professionnel ;
- retrouver une dynamique et monter en compétences.

## Modalités de réalisation

- 1 entretien préalable gratuit et sans engagement
- 2h à 4 h d'entretien pour la réalisation du dossier de faisabilité
- 10h à 20 h d'entretien pour la réalisation du dossier de validation
- 4h à 6h de préparation à l'oral

Un temps de travail personnel important est à prévoir entre chaque séance afin de bien avancer dans la rédaction.

La durée totale de la prestation n'est pas définie à l'avance puisqu'elle dépend du temps que vous pouvez y consacrer ainsi que des dates de jury fixées par le certificateur.

Elle varie en général de 6 à 12 mois.

Il est possible de réaliser tout ou partie des entretiens **en distanciel**

## Mon approche

Mon approche est éducative et centrée sur la personne. Je vous apporte les outils et la méthodologie qui vous permettent de réaliser au mieux votre démarche de VAE. En aucun cas, je ne peux rédiger à votre place

## Tarifs et modalités d'accès

Dans le cadre de la plateforme France VAE, les frais d'accompagnement sont pris en charge dans leur totalité.

## Lieu

25, avenue de Verdun à Montrouge

Métro : ligne 4 (Barbara)

Bus : 128 (Cimetière parisien) et 323 (Avenue Henri Ginoux)

*Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite*